

## ÉDITORIAL

Bonjour à toutes et tous,

Ce nouveau numéro de votre journal communal est pour moi et pour votre conseil municipal, le moyen de vous souhaiter pour 2021 la plus belle des années. En effet, comme vous le verrez plus loin dans nos informations, une crise sanitaire de la Covid-19 qui nous a contraint à limiter voire annuler les moments de convivialité habituels de notre commune. A défaut de la traditionnelle cérémonie des vœux, je profite de cet éditorial pour vous transmettre tous mes vœux de santé, de bonheur et de bienveillance ainsi que pour tous ceux qui vous sont proches.

La fin d'une année 2020 compliquée, dont les six derniers mois qui n'ont pas manqué d'évènements importants pour notre collectivité. Des travaux conséquents qui seront menés à terme en 2021 et qui concernent notamment l'effacement des réseaux d'électricité et d'éclairage public « Rue de la Plaine » et au « hameau du Bourretout », le remplacement de la totalité de l'éclairage par des lampes LED à faible consommation, la mise en place d'une réserve incendie en centre-bourg.

Une collaboration renforcée avec les nouveaux élus de la communauté de communes de la Côte d'Albâtre (CCCA), dont j'ai été désigné en juillet dernier 9<sup>ème</sup> vice-président en charge de la voirie, de l'électrification, de l'éclairage public et des risques naturels (inondations).

Une communauté de communes qui accompagnera les communes du territoire dans les grands dossiers à enjeu pour les années à venir : gouvernance, solidarité envers les habitants et les différents secteurs économiques, transport, transition énergétique, mobilité, urbanisme, environnement, ....

Autre fait marquant, l'embauche d'un nouvel employé communal, Victorien Grenier à qui je souhaite la bienvenue et une longue carrière au service de notre commune et de celle d'Anglesqueville-la-Bras-Long, où il réside.

Également à retenir, un changement conséquent dans la vie associative de notre village : la dissolution du Comité des Fêtes dont les deux dirigeants, Steve Rogister et Jean-Paul Tesson ont décidé de démissionner.

Enfin, j'ai une pensée particulière pour notre doyenne madame Marie Gognet, décédée en août dernier ainsi que pour Claude Boehm qui nous a quitté le 12 décembre 2020. Claude qui a participé avec toute sa convivialité aux associations communales, que ce soit pour la préparation des repas du Club de l'Amitié que pour la gestion et l'organisation des manifestations du Comité des Fêtes.

Encore une fois, une très belle année 2021 faite de pleins d'espoirs et d'optimisme. Et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

Stéphane Follin

**BONNE  
ANNÉE** **20  
21**

# ACTION MUNICIPALE

## Réunion du conseil municipal du 10 juillet 2020

- Désignation des délégués aux élections sénatoriales du 27 septembre 2020 :

M. le Maire fait valoir au préalable que pour cette élection sénatoriale, il est retenu pour notre commune de désigner un délégué titulaire et 3 délégués suppléants.

Suite au vote des conseillers municipaux, sont désignés comme délégués :

- S. Follin : titulaire ;
- K. Battistella, A. Puech et V. Neveu : suppléants.

- Délibération sur la participation financière de la commune au SIVOSSE des Castels :

Un syndicat scolaire qui accueille des enfants scolarisés en maternelle et primaire et dont les écoles sont situées sur les communes de Angiens, Bourville, Ermenouville et Houdetot. Comme habituellement retenu, notre commune assure une prise en charge intégrale du coût de la scolarité des enfants accueillis au sein du regroupement scolaire. La somme initialement prévue au budget primitif 2020 doit être revue à la hausse de 491 euros pour permettre le règlement de cette participation annuelle.

*Avis favorable à l'unanimité* du conseil municipal pour la prise en charge du coût supplémentaire de la scolarité des enfants de la commune.



- Point d'information sur la mutualisation d'un employé communal avec la commune d'Anglesqueville-la-Bras-Long :

M. le Maire et la première adjointe informent les conseillers de leur rencontre avec les élus de la commune voisine. Un accord de principe a été trouvé, permettant pour une période d'essai une mise à disposition à raison d'une journée la semaine, de l'employé qui sera recruté. Un recrutement qui devrait être effectif au 1<sup>er</sup> octobre 2020 suite à l'appel à candidatures et à l'entretien individuel des candidats retenus. Dans l'attente de ce recrutement, la commune fera effectuer l'entretien des espaces verts par un organisme extérieur de type « emploi-services ».

- Point d'information sur la démarche de Défense Extérieure Contre le risque Incendie (DECI) :

Il est proposé d'accélérer la démarche, intégrant la mise en place en 2020 d'une des deux réserves incendie en centre bourg, en levant le point de blocage relatif à l'acquisition foncière des terrains initialement identifiés pour accueillir ces deux équipements. Une solution devra être rapidement trouvée pour ne pas compromettre le versement de subventions pour cette mise en conformité.

## Réunion du conseil municipal du 04 septembre 2020

- Délibération pour le remboursement des frais de transport des collégiens :

Une participation aux frais de transport à destination du collège de Saint-Valéry-en-Caux annuellement réglée par la commune au Sivosse de Saint-Valéry-en-Caux. Depuis cette année, la région facture directement le transport aux familles d'où le remboursement soumis à l'avis du conseil municipal.

*Avis favorable à l'unanimité* du conseil municipal pour la prise du remboursement du coût de transport des collégiens.

- Délibérations pour le recrutement d'un employé communal et la convention de mise à disposition à la commune d'Anglesqueville-la-Bras-Long :

M. le Maire propose le recrutement d'un salarié sur une durée hebdomadaire de 35 heures avec prise en compte d'une mise à disposition à raison de 7 heures/semaine à la commune voisine. L'emploi comprend une période d'essai de 3 mois et d'un premier contrat d'une durée d'un an, renouvelable par reconduction expresse.

*Avis favorable à l'unanimité* du conseil municipal pour ce recrutement avec convention de mise à disposition à la commune voisine.

- Délibération pour le choix de l'entreprise en charge de l'implantation d'une réserve incendie enterrée :

M. le Maire informe les conseillers qu'un nouveau choix de localisation a été retenu pour l'implantation de cette réserve enterrée de 120 m<sup>3</sup>. Le conseil municipal après étude des divers devis décide de retenir l'entreprise Tiercelin pour un coût de 25 850 euros H.T.



- Délibération pour le coût supplémentaire de raccordement de la réserve incendie au réseau d'eau potable :

Une réserve implantée au niveau de la Rue de L'Eglise, en entrée de bourg, dont le remplissage pourrait être assuré directement et autant que de besoin par un raccordement direct sur le réseau d'alimentation en eau.

*Avis favorable à l'unanimité* du conseil municipal pour cette prise en charge financière supplémentaire de 2 500 euros liée aux travaux.

## Réunion du conseil municipal du 06 novembre 2020

- Délibération pour une inscription complémentaire des chemins de randonnée :

Une délibération qui permet d'actualiser le linéaire communal supplémentaire, à inscrire au plan départemental des espaces, sites et itinéraires de randonnées (PDESI). Une extension des chemins classés qui concerne notamment l'aménagement qui relie la rue du Moulin à la Ferme de la Folie ainsi que la sente rurale qui relie dans sa totalité Héberville à Gonzeville. Une décision en lien direct avec l'édition d'une nouvelle carte départementale des chemins de randonnée intégrant l'ouverture de nouveaux axes.

*Avis favorable à l'unanimité* du conseil municipal pour cette extension du linéaire communal inscrit en chemins de randonnée.

- Délibération pour la mise en place de la taxe d'aménagement :

Comme chaque année, il est proposé au conseil municipal de délibérer sur la mise en place de la taxe d'aménagement. Une taxe qui permettrait à la commune, au même titre que le département, de bénéficier d'une contribution financière supplémentaire lors de la construction de nouvelles habitations ou de l'extension de l'existant. Une taxe à la charge des porteurs de projet qui peut être un frein à l'arrivée de nouveaux habitants.

*Avis défavorable à l'unanimité* du conseil municipal à la mise en place de cette taxe.

- Point d'information sur un projet éolien intercommunal :

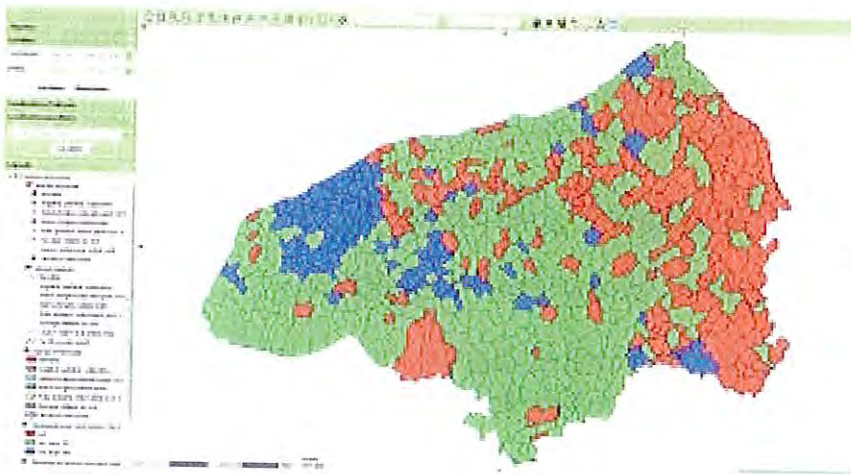
Une présentation qui fait suite à la sollicitation et à la rencontre de la société SIEMENS-GAMESA visant à une étude d'implantation d'éoliennes situées sur notre territoire limitrophe : notre commune et celles de Bourville et Canville-les-Deux-Églises. Un préalable qui vise à caractériser la volonté ou l'opposition des communes à accueillir ces équipements et ce déploiement imposé au niveau national.

**Avis mitigé** (50% pour et 50 % contre) du conseil municipal lors de ce premier point d'information. Il est en conséquence retenu de faire le point avec les deux autres communes concernées par le projet pour permettre d'apporter au pétitionnaire un positionnement intercommunal unilatéral.



- Point d'information sur projet de recensement des cavités souterraines :

Une démarche essentielle en matière de gestion des risques pour les constructions existantes et les futurs projets d'urbanisme. Il est proposé de solliciter et de rencontrer le cabinet d'étude *Alise* qui sera à même de nous faire une proposition technique et financière sur l'étude à mener sur l'ensemble de la commune.



*Carte interactive mise en place par la DDTM (lien :[http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/589/Cavites\\_076.map](http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/589/Cavites_076.map))*

- Point d'information sur le Comité des Fêtes :

Un point d'information en présences de Steve Rogister - président en fonction et de Jean-Paul Tesson -trésorier en fonction de l'association communale. Ceux-ci font valoir au terme de ce moment d'échange, leur volonté respective de démissionner de leurs fonctions.

# POINT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Conseil communautaire du 16 juillet 2020 à Saint-Valéry-en-Caux

Une réunion des conseillers communautaires élus suite aux municipales de mars et juin 2020, qui fut décalée au 16 juillet au regard des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19.

Cette mise en place du nouveau conseil, assemblée délibérante de la communauté de communes, fut l'occasion pour les 86 conseillers communautaires présents d'élire le président et les vice-président(e)s qui auront en charge de répondre aux attentes des 28 000 habitants du territoire pour les 6 années à venir.

- Election du président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre :

Jérôme Lheureux, maire de la commune de La Gaillarde, 1<sup>er</sup> vice-président lors de la mandature précédente et seul candidat en lice, est élu président.

- Fixation du nombre de vice-président(e)s et de membres du Bureau :

Le nombre maximal de vice-président(e)s ne pouvant excéder 15, il est retenu de désigner 12 vice-président(e)s et 3 membres du bureau qui rejoindront l'équipe dirigeante. Le président propose par ailleurs, dans un souci équitable de répartition géographique et démographique, que les deux communes les plus importantes (25% de la population du territoire) soient représentées au bureau.

- Election du bureau (12 vice-président(e)s et 3 membres du bureau):

Après le vote des 86 conseillers communautaires, les résultats sont les suivants :

**1<sup>ère</sup> vice-présidente** (en charge du développement touristique, des loisirs, des espaces naturels, de la base de loisirs du Lac de Caniel) : **Françoise Guillot** - maire de Veulettes-sur-Mer ;

**2<sup>ème</sup> vice-président** (en charge du développement durable, de l'habitat, du cadre de vie, du suivi du plan climat-air-énergie-territorial (PCAET)) : **Jean-François Ouvry** - maire de Saint-Valéry-en-Caux ;

**3<sup>ème</sup> vice-président** (en charge des finances) : **Jean-Claude Duboc** - maire d'Ingouville ;

**4<sup>ème</sup> vice-président** (en charge du développement économique, de l'emploi, du port de plaisance et des infrastructures maritimes) : **Yves Tasse** - maire de Veules-les-Roses ;

**5<sup>ème</sup> vice-président** (en charge de la culture et de l'identité du territoire) : **Sylvain Monnier** - maire de Saint-Vaast-Dieppedalle ;

**6<sup>ème</sup> vice-présidente** (en charge de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de La Clusaz) : **Annie Dumesnil** - maire de Canouville ;

**7<sup>ème</sup> vice-président** (en charge de l'eau et de l'assainissement) : **Jean-Pierre Thévenot** - maire de Cany-Barville ;

**8<sup>ème</sup> vice-président** (en charge de la prospective territoriale, de la mobilité, du droit des sols, des infrastructures et usages numériques et de la coopération décentralisée) : **Gérard Fouché** - maire de Manneville-es-Plains ;

**9<sup>ème</sup> vice-président** (en charge de la voirie, de l'éclairage public, de l'électrification et de la gestion des risques (inondations)) : **Stéphane Follin** - maire d'Héberville ;

**10<sup>ème</sup> vice-président** (en charge de la gestion et de la valorisation des déchets ménagers) : **Jean-Marie Ferment** - maire d'Angiens ;

**11<sup>ème</sup> vice-président** (en charge du transport, des maisons France Services et de la solidarité) : **Jérôme Douillet** - maire d'Ourville-en-Caux ;

**12<sup>ème</sup> vice-président** (en charge des sports, de la vie associative, du patrimoine de mémoire et du Golf de la Côte d'Albâtre) : **Benjamin Gorgibus** - adjoint au maire de Saint-Valéry-en-Caux.

- L'élection des membres du bureau, compte tenu de l'heure avancée (2h40) est inscrite à l'ordre du jour du conseil communautaire du 29 juillet 2020.



## Conseil communautaire du 29 juillet 2020 à Cany-Barville

- Election des membres du bureau :

Après le vote des 86 conseillers communautaires, les résultats sont les suivants :

**1<sup>er</sup> membre du bureau** : **Xavier Batut** - député de la 10<sup>ème</sup> circonscription et conseiller municipal de Cany-Barville ;

2<sup>ème</sup> membre du bureau : Véronique Izabelle - maire de Bertheauville ;

3<sup>ème</sup> membre du bureau : Franck Foiret - maire de Vittefleux.

- Elections des membres des commissions décisionnaires de la communauté de communes, des commissions de suivi et des syndicats mixtes :

Une assemblée délibérante de 86 membres qui a désigné ses membres titulaires et suppléants aux commissions suivantes : commissions d'appel d'offres, de délégation de service public, du Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent, du Syndicat Mixte des Bassins Versants du Dun et de la Veules, Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Ganzeville et de la Valmont, du Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets (SMITVAD), du Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime, du Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement du Caux Central et du Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime (SDE76).

Notre commune sera représentée à cet égard en tant que délégués titulaires et suppléants par :

- Marianne Moonen et Stéphane Follin au Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Durdent ;
  - Stéphane Follin et Karine Battistella au Syndicat Mixte des Bassins Versants du Dun et de la Veules ;
  - Stéphane Follin et Pierre Vigneron au SDE76 (syndicat départemental de l'électricité).
- Présentation et approbation des différents comptes administratifs 2019 :

M. Duboc, vice-président en charge des finances présente l'ensemble des opérations budgétaires en recettes et en dépenses de l'année passée. Une structure budgétaire de la CCCA qui s'organise autour d'un budget principal et 13 budgets annexes (assainissement, eau, Golf de la Côte d'Albâtre, piscines communautaires, Lac de Caniel, ports de plaisance, La Clusaz, zones industrielles, service public des ordures ménagères, ...).

## Conseil communautaire du 09 septembre 2020 à Grainville-la-Teinturière

Une réunion qui fût l'occasion : de désigner les délégués aux commissions thématiques de la communauté de communes ainsi qu'à divers organismes extérieurs (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, mission locale de Dieppe Côte d'Albâtre, conseil de surveillance de l'hôpital de Saint-Valéry-en-Caux, commission locale d'information nucléaire, commission de suivi du centre d'enfouissement de Brametot, conseil d'administration du lycée de la Côte d'Albâtre, ...), de fixer les indemnités du président et des vice-présidents, d'accorder des fonds de concours à certaines communes, de présenter le rapport annuel du service public des déchets, d'inscrire des travaux d'effacement de réseaux électriques et d'éclairage public, de remplacement de lampes par des Led et de faire bénéficier des associations du territoire de subventions.



## Conseil communautaire du 18 novembre 2020 à Grainville-la-Teinturière

Un conseil communautaire dont l'ordre du jour permet aux 86 membres présents de délibérer sur l'actualisation du montant de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) reversée aux communes de la CCCA, en fonction de critères d'éligibilité. Des délibérations portant également sur des régularisations budgétaires, l'attribution de fonds de concours aux communes, des travaux de voirie et d'électrification, la présentation des rapports annuels 2019 sur l'eau et l'assainissement, le recouvrement des factures impayées pour les services à la population, le versement d'une aide de 20 000 euros aux communes sinistrées des Alpes-Maritimes.

## Conseil communautaire du 16 décembre 2020 à Cany-Barville

Une réunion qui permet : de délibérer sur des décisions d'ordre budgétaire, de fixer les tarifs pour les activités sportives et de loisirs du Lac de Caniel, de faire bénéficier d'une subvention la société de sauvetage en mer de Saint-Valéry-en-Caux, de proposer la vente de parcelles appartenant à la communauté de communes à 5 entreprises souhaitant s'installer sur notre territoire, de lancer le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable et l'étude d'implantation d'une centrale photovoltaïque sur l'aéroport de Saint-Sylvain, de verser des subventions à l'association GEST et DIM et à l'association française contre les myopathies (Téléthon 2020).

## MANIFESTATIONS DU SEMESTRE PASSÉ

### Départ en retraite de Jean-François Cressent le 12 septembre 2020



Un moment de convivialité en petit comité, contraintes sanitaires obligent, qui réunit les proches de Jean-François ainsi que les élus.

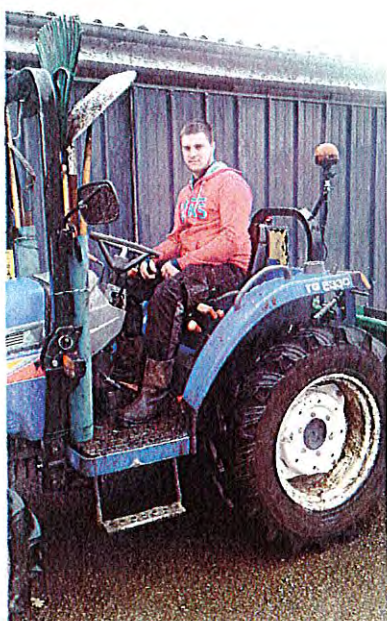
## Noël communal le 19 décembre 2020

Une manifestation dans les règles de protection sanitaire, qui a été l'occasion de remettre jouets et colis à ceux qui souhaitent un moment d'échange dans cette période compliquée.



## MANIFESTATIONS DU TRIMESTRE A VENIR

■ En fonction des dispositions sanitaires qui seront imposées.



## BIENVENUE

Bienvenue à Victorien qui a pris ses fonctions d'employé communal pour notre collectivité et celle d'Anglesqueville-la-Bras-Long, le 1<sup>er</sup> octobre 2020.